

DEBAT SUR L'ECOLE 2003
SYNTHESE DU LYCEE JACQUES CALLOT DE VANDOEUVRE LES NANCY

Atelier 1 EGALITE DIVERSITE

Mercredi : Composition du groupe : 2 COP, 8 enseignants

Diagnostic

La massification scolaire prend mal en compte la diversité des élèves en particulier les différences de forme d'intelligence (pratique et abstraite).

Les réformes pour y remédier sont adoptées sans bilan, ne sont pas équipées en moyens nécessaires, ne sont pas évaluées sérieusement, sont empilées sans cohérence.

2 conséquences dramatiques :

- Nivellement par le bas qui favorise l'apathie scolaire,
- Acharnement pédagogique qui favorise le rejet de l'école chez certains élèves.

Pour s'en sortir :

- Sélection ou diversification ?
- Maintien en formation initiale ou possibilité de circulation entre vie professionnelle et formation ?

Pistes :

moyens
<ul style="list-style-type: none">• Heures éparpillées à recentrer sur les apprentissages fondamentaux ;• Pré-requis pour réaliser le cursus de la formation initiale et pour réussir sa formation continue.

programmes
*Adapter les programmes aux capacités intellectuelles et physiques des élèves.

. Va et vient formation/activité professionnelle
<ul style="list-style-type: none">• Connaissance du travail professionnel source de motivation pour le travail scolaire ;• Importance de la formation continue pour corriger les « erreurs de jeunesse » et assurer la mobilité sociale.

Modifier les cursus pour tenir compte du développement individuel
<ul style="list-style-type: none">• Unités capitalisables pour décroïsonner ;• Redoublement à redéfinir pour tenir compte du rythme d'apprentissage de chacun ;• Revaloriser les matières techniques et technologiques pour mettre en valeur l'intelligence pratique.

Limites :

- Difficultés pour les entreprises à former sérieusement les apprentis et à faire bénéficier les moins formés de leurs salariés de la formation continue,
- Dévalorisation sociale du technique/professionnel et valorisation sociale des filières d'excellence.
- Incohérence des certifications : Bac Pro est-ce un bac ? Multiplication des appellations «Ingénieur ».

Samedi : Composition du groupe : 3 élèves, 5 parents, 1 COP, 5 enseignants

Point de départ :

- Le groupe a pris comme point de départ le travail effectué le mercredi mais en l'infléchissant.
- Il a jugé que :

- L'hétérogénéité des élèves était une chance et une nécessité pour dynamiser les groupes (consensus élèves/parents/personnels) ;
- que dans un souci d'égalité des chances, il faut donner plus à ceux qui ont le moins au départ ;
- que la lourdeur des horaires actuels empêche une augmentation des horaires pour certains et nécessite une diminution des horaires de base. Des heures de remédiation et des heures d'approfondissement doivent être données de façon à ce que les heures d'aide ne soient pas perçues comme des heures de « retenue ».

Prolongements :

- Refonte des emplois du temps vers plus de souplesse ;
- Recherche d'une cohérence des programmes entre les matières ;
- Recherche d'une mise en évidence des compétences communes à deux ou plusieurs matières ;
- Ouverture de la palette des enseignements : à côté d'un pôle « lettres » et d'un pôle « sciences », ouverture d'un pôle « citoyen » (histoire-géographie, sciences sociales, droit, philosophie, ...) et d'un pôle « développement personnel » (EPS, arts, psychologie, techniques, cuisine, faire un exposé oral, faire un CV, ...).

Questions en suspens :

- Intervention de personnes extérieures pour les points spécialisés (faire un CV par un conseiller ANPE ?) ;
- Redéfinition des « matières » ;
- Efficacité économique d'une telle orientation.

2 points forts :

- L'égalité passe par l'individualisation des cursus ;
- La spécialisation des études doit se faire le plus tard

Atelier 2.

FONCTION ET MODALITES DE L'EVALUATION DES ELEVES

Les fonctions de l'évaluation ont été envisagées de façon générale

Elle a pour but :

- La régularité du travail fourni. Les moments d'évaluations constituent des repères.
- La mesure de l'évolution des élèves, de leur progression. De l'évaluation / sanction, on passe ainsi à la notion de remédiation.
- L'adaptation aux exigences des études supérieures. Est soulevée la question de l'éducation à l'autonomie.

Le groupe s'est surtout interrogé sur les modalités de l'évaluation

On rappelle la distinction entre :

- évaluation normative : photographie à un moment donné des connaissances ou/et des savoirs-faire.
- évaluation formative qui prend en compte les évolutions constatées réalisées. Il semble que l'aspect formateur de l'évaluation n'est pas assez mis en évidence.

Il est entendu que la formation initiale comporte inévitablement un aspect contraignant. On ne choisit pas (sauf exception) les disciplines que l'on étudie. D'où un problème de motivation des élèves.

Toute formation repose sur l'acquisition de connaissances de bases jugées indispensables. Il serait bon de les répertorier. Ce travail pourrait être fait de manière coordonnée, ce qui soulève 2 questions :

- la coordination entre professeurs d'une même discipline
- la liaison entre les différents nouveaux d'enseignements.

Puis est posée la question du contenu de l'évaluation

Dans une évaluation chiffrée, que note-t-on ?

- la restitution des connaissances évidemment (problème du rôle de l'apprentissage par cœur).
- une démarche intellectuelle, plus difficile à apprécier.

On évoque l'invention d'une grille d'évaluation des élèves prenant en compte des éléments plus variés, mais moins chiffrables de façon rationnelle : la curiosité, l'esprit critique, la participation à la classe.

On pose aussi la question du contenu des épreuves en fonction des objectifs propres à chaque discipline. Car la nature des épreuves conditionne la forme de l'enseignement. La situation actuelle tend à privilégier les épreuves bien cadrées, des exercices types plutôt que la formation de l'esprit.

Ces remarques valent aussi pour l'évaluation finale de la scolarité secondaire, à propos de laquelle est évoquée l'introduction éventuelle du contrôle continu, remplaçant partiellement ou en totalité l'examen traditionnel.

Cette perspective conduit à énoncer, de façon classique, les risques et les problèmes qu'un tel choix comporte :

- mise en place d'examens – maison et cotation du bac suivant l'établissement qui l'attribue.
- mise en cause de la valeur nationale des diplômes.
- risques d'ingérences extérieures.
- problèmes des modalités d'accès à l'enseignement supérieur.

Tout un effort de réflexion semble souhaitable pour clarifier les objectifs poursuivis dans l'enseignement des diverses disciplines ; mais aussi le contenu disciplinaire des diverses sections, les coefficients dont le poids peut jouer un rôle important, de façon attractive ou répulsive, dans le choix d'orientation.

Atelier 3

COMMENT AMELIORER LA QUALITE DE VIE DES ELEVES A L'ECOLE ?

La réflexion au lycée s'est déroulée sur un mercredi après midi et un samedi matin. Le groupe ayant travaillé le mercredi rassemblait quatre parents deux professeurs et un élève, celui du samedi, quatre élèves, deux professeurs et deux CPE. Aucun participant du mercredi n'était présent dans le groupe le samedi, mais ce dernier a travaillé à partir d'un compte rendu écrit du précédent. A cela s'ajoutait le rapport de la réflexion parallèle effectuée le mercredi par un groupe certes « captif » mais de 22 élèves réunis en formation de délégués. Notons d'abord que l'ensemble des élèves ont signifié qu'ils se sentaient plutôt bien au lycée dont ils souhaitent voir maintenue l'ambiance et que le groupe du mercredi avait noté en exergue de son compte rendu : Améliorer la qualité de la vie = Plaisir d'apprendre et d'enseigner.

Pour des classes moins chargées

La première demande que font les élèves pour améliorer l'ambiance au lycée et les rapports avec les professeurs est de réduire les effectifs des classes !

Rythmes scolaires

Pour ce qui est du rythme scolaire si l'accord se fait sur le constat de journées de travail trop longues, d'emplois du temps trop étalés sur la semaine avec trop de trous et d'une surcharge de travail à la

maison les élèves de seconde voudraient voir le samedi dégagé par un abaissement du nombre d'heures de cours hebdomadaire. Les élèves de terminale privilégient des emplois du temps plus compacts libérant éventuellement le samedi matin, mais sans en faire la priorité, le nombre total d'heures de cours n'étant pas à diminuer. L'unanimité se fait en revanche pour maintenir les vacances et refuser tout échange de jours de vacances contre samedi matin. Le groupe propose donc une baisse de l'horaire en seconde mais souhaite voir maintenue une diversité suffisante des matières enseignées. Pour permettre une découverte plus large des options pourraient être proposées par trimestre ou par semestre. Des emplois du temps plus compacts sont souhaités.

Pour ce qui concerne la journée au lycée, une pause méridienne de deux heures, à tout le moins une heure et demi est souhaitée.

Travail des élèves

Le travail à la maison semble trop important et irrégulier, la réponse pourrait passer par une concertation des équipes pédagogiques à inclure dans le temps de service. Les élèves se sentent en situation d'inégalité face au travail à la maison (tous ne bénéficient pas des mêmes appuis familiaux) et préféreraient des heures de travail encadré incluses dans leur emploi du temps scolaire. Dans l'établissement existait un système de devoirs surveillés hebdomadaires qui a dû être supprimé cette année suite à la réduction du nombre de postes de surveillants. Les élèves demandent le rétablissement de ces devoirs qui permettent un entraînement aux conditions d'examen et encouragent un travail régulier. Rétablissement avec une dotation en personnel, le recours au volontariat des professeurs aboutissant à des différences entre classes que les élèves vivent comme des injustices.

La demande d'« heures d'aide » en première et terminale est unanime.

Locaux

Pour ce qui concerne les locaux ils sont considérés comme exigus, il manque d'espaces de convivialité (un grand foyer aménagé est demandé), de petits lieux de travail autonome en groupe, d'espace ! La circulation dans les couloirs est rendue très difficile par leur étroitesse. Si le Cdi est très apprécié, son occupation par les TPE rend son accès souvent difficile. Un second CDI, réservé aux accès individuels serait souhaité par les élèves.

L'insuffisance générale des lieux de travail autonome ouverts aux élèves est fortement pointée, notamment durant les « midi-deux ».

Les élèves souhaitent pourtant un lycée pas trop grand et plutôt en construire un second qu'augmenter le nombre d'élèves dans ceux existant.

Hygiène et sécurité

Les élèves se sentent en sécurité au lycée. Ils demandent un respect élève- professeur mais dans ce cadre ont l'impression de ne pas toujours être respectés par les adultes de l'établissement. Un élève qui ne se sent pas respecté n'a pas tendance à respecter disent-ils. Mais le principe hiérarchique élève-encadrant, avec ce qu'il implique dans la forme d'expression du respect réciproque, est, au moins en théorie, unanimement admis.

Concertation, climat relationnel, orientation

Les élèves souhaiteraient pouvoir échanger sur le fonctionnement du lycée et le quotidien de leur classe, avec leurs professeurs dans un cadre différent du rapport habituel classe-professeur. Séances qui pourraient exister «à la demande » et se réunir sur la base du volontariat (extension de l'heure de vie de classe). On pourrait imaginer également une ou deux réunions annuelles ouvertes à l'ensemble des professeurs et élèves volontaires sur le fonctionnement de l'établissement. Les délégués de seconde ont eux proposé que le CVL soit élargi à un représentant par classe. Mais sur ce qui concerne les échanges professeurs-élèves les élèves mettent à nouveau en avant l'importance d'être moins nombreux par classe.

Concernant l'orientation, le constat est fait d'un manque d'information sur les débouchés, l'idée de création d'un forum des étudiants à côté de celui des métiers séduit.

Concernant le tabagisme les élèves souhaitent que la cigarette ne soit acceptée que dans la cour mais qu'elle continue d'y être tolérée.

Activité

Les élèves demandent également la création d'un foyer-caféteria avec un salarié pour s'en occuper et assurer une ouverture plus ample que ne le permet le seul bénévolat «élèves» dans le cadre associatif. Enfin le groupe remarque que les activités menées au lycée en dehors des cours, non seulement rendent la vie plus agréable mais favorisent aussi directement la réussite scolaire. Ce sont des moments où se travaille l'apprentissage de savoirs utilisés ensuite dans le cadre de la classe (expression orale, organisation de la pensée, préparation, programmation d'un travail, façon de conduire une demande y compris sur le plan relationnel etc...)

Atelier 4 COMMENT LES PARENTS ET LES PARTENAIRES EXTERIEURS PEUVENT-ILS FAVORISER LA REUSSITE SCOLAIRE ?

Définition des « partenaires extérieurs » : associations, entreprises ; justice, municipalités, autres institutions que l'Education nationale, parents.

Participation du personnel non enseignant de divers milieux professionnels pourrait être très utile :

- faire le lien entre apprentissage théorique et pratique dans certaines matières
- aider les enseignants à faire comprendre aux élèves la finalité de certains enseignements
- permettrait d'apporter aux élèves une motivation pour les études qui leur fait souvent défaut (il s'agit d'une source de motivation parmi d'autres possibles).

Cette participation pourrait prendre la forme d'interventions (cours, conférences, ..) au lycée ou de séjours plus importants dans le milieu professionnel (stages, ..). Dans ces cadres, la participation des parents est envisageable et souhaitable.

Constat de base

Il est difficile de trouver un juste équilibre entre la non participation totale des parents, qui est souvent qualifié de « laxisme », et leur participation importante qui pourrait être qualifiée de « démesurée » par le personnel enseignant et/ou administratif d'un établissement.

Comment alors créer des conditions pour impliquer davantage les parents de manière efficace et non conflictuelle?

- organisation de projets collectifs de type culturel pour créer et faciliter les liens entre les parents et l'école et augmenter la convivialité
- créer des lieux ou temps de rencontre pour permettre aux parents de poser des questions dans un cadre non conflictuel, sans que cela soit perçu comme une « ingérence »
- impliquer réellement les parents, et particulièrement les associations de parents d'élèves, dans le projet d'établissement : définition d'un projet dans lequel les parents auraient leur mot à dire, communication plus importante du projet décidé, ...
- Créer des conditions pour que les décisions importantes puissent être prises en concertation réelle. Quelques pistes sont possibles :

- a. envisager une modification des statuts du CA, de manière à ce que celui ci ne soit pas uniquement une seule chambre d'enregistrement mais un réel lieu de dialogue.
- b. ou bien, créer une instance nouvelle qui permettrait ceci.

- pour permettre aux parents délégués de participer activement aux différentes instances décisionnelles ou aux conseils de classe, ne faudrait-il pas créer un statut juridique de parents délégués ? Ce statut officiel leur donnerait la possibilité de se libérer plus facilement de leur contraintes professionnelles pour assister aux différentes commissions (commissions permanentes, CA, conseils de classe, ...) et y apporter leurs contributions.